

calendrier des ramassages et agenda des déchèteries 2013 : nouveau règlement, nouvelles habitudes !

Dans le cadre de la mise en œuvre de la taxe au sac, outre la distribution du calendrier des ramassages et agenda des déchèteries 2013 à tous les ménages lausannois, de nombreuses mesures ont été engagées pour informer la population lausannoise sur les changements induits par la mise en œuvre du principe du pollueur payeur. Des informations ont été transmises aux propriétaires et aux entreprises dès la décision du Conseil communal du 13 novembre 2012. De plus, des séances destinées à tous les acteurs de la gestion des déchets ont réuni plus de 500 participants et l'application pour smartphone de la Ville de Lausanne permet désormais d'avoir accès non seulement au calendrier, mais également à l'abécédaire du tri et à trois FAQ destinés aux usagers privés, aux entreprises et aux propriétaires.

Dès l'adoption du nouveau règlement sur la gestion des déchets par le Conseil communal dans sa séance du 13 novembre 2012, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, la Municipalité de Lausanne, consciente des interrogations que ce changement pouvait susciter, a tout mis en œuvre pour informer largement tous les acteurs de la gestion des déchets de la commune. Le 19 novembre 2012 déjà, plus de 20'000 courriers contenant l'essentiel de la nouvelle réglementation ont été adressés aux entreprises et propriétaires afin de leur permettre une meilleure anticipation des mesures nécessaires à son application.

Une conférence de presse a eu lieu et un communiqué a été diffusé le 10 décembre 2012, informant largement sur le concept régional de taxe au sac adopté par les périmètres de gestion des déchets de l'arc lémanique, et en particulier GEDREL SA, dont fait partie la commune de Lausanne.

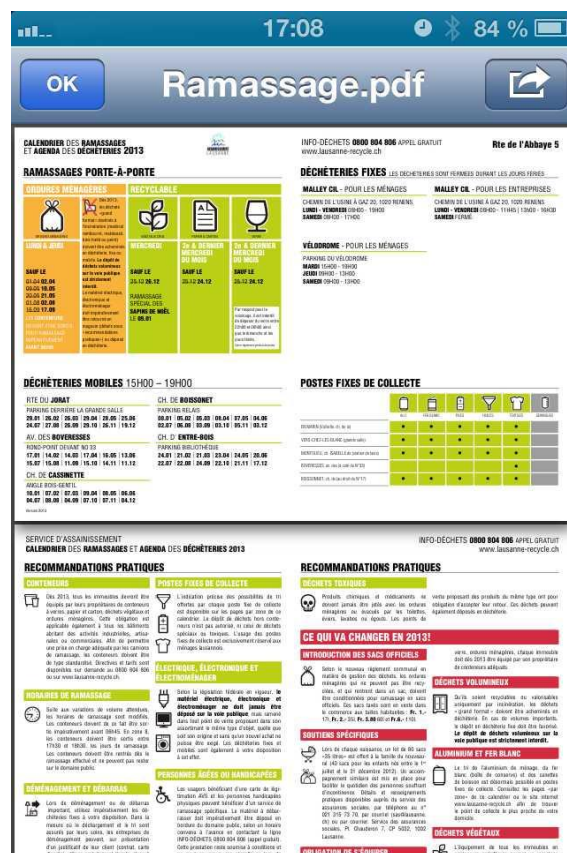
De nombreuses séances d'information ont été organisées dès le 11 décembre 2012 à l'attention de tous les acteurs de la gestion des déchets, soit aussi bien les concierges que les propriétaires, les gérances que les entreprises, sans oublier les associations professionnelles faitières. Ainsi, plus de 500 participants ont pu bénéficier d'une présentation détaillée de la nouvelle structure des taxes sur l'élimination des déchets et des conséquences pratiques du nouveau règlement, et poser toutes les questions souhaitées.

Le service d'assainissement a tenu un stand au marché, Place de la Palud, le samedi 15 décembre 2012 pour renseigner la population lausannoise sur les nouvelles modalités d'élimination des déchets qui entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 2013. Sa présence a rencontré un vif succès, attirant une foule de près de 1'200 visiteurs intéressés à poser des questions sur les conséquences pratiques de la nouvelle réglementation et à s'inscrire pour obtenir une carte de déchèterie. Tous sont repartis avec un petit présent utile au quotidien dans la gestion de ses déchets.

Dès le 17 décembre 2012, ainsi que cela a été préalablement annoncé aux propriétaires et entreprises, une quarantaine d'auxiliaires accompagnent les collaborateurs du service d'assainissement afin d'assurer gracieusement un habillage des conteneurs existants, privés ou publics, conforme aux nouvelles dispositions et permettant une utilisation aisée à leurs usagers.

Depuis le 18 décembre 2012, le nouveau calendrier des ramassages et agenda des déchèteries est parvenu à tous les ménages lausannois, distillant, en sus des habituels dates et horaires des collectes et des déchèteries, les informations pratiques essentielles pour maîtriser les changements induits par la mise en œuvre du principe du pollueur payeur. Celle-ci implique l'utilisation obligatoire des sacs taxés pour éliminer les ordures ménagères, la généralisation du tri et l'équipement obligatoire de tous les immeubles en conteneurs pour quatre types de déchets : ordures ménagères, verre, papier-carton et végétaux, pour lesquels les collectes porte-à-porte sont maintenues.

Enfin, outre une mise à jour du site internet du service d'assainissement www.lausanne-recycle.ch, l'application pour « smartphone » (iPhone uniquement pour le moment) de la Ville de Lausanne, disponible gratuitement, permet désormais, non seulement de consulter son propre calendrier personnalisé, mais également d'avoir accès à l'abécédaire du tri et à trois FAQ destinés aux usagers privés, aux entreprises et aux propriétaires répondant à la majorité des questions qui ont été posées lors des séances d'informations organisées par la commune.



Toutes les informations utiles sur la gestion des déchets et sur les aspects pratiques liés à l'introduction de la taxation des déchets des ménages et à la modification de celle des entreprises se trouvent dans le nouveau calendrier des ramassages et agenda des déchèteries qui a été distribué en tous ménages le 18 décembre 2012, et sont mises à disposition sur le site internet www.lausanne-recycle.ch ainsi que sur l'application mobile Lausanne. La ligne gratuite Info-déchets 0800 804 806 permet aussi à chacune et à chacun d'obtenir des réponses à ses questions.

Plus d'informations sur www.lausanne-recycle.ch

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00.

Lausanne, le 20 décembre 2012